

Orga d'été 2009 !

La CFDT ainsi que les autres organisations syndicales ont été reçues en plénière par la Direction de Paris 11 pour nous présenter les contours de l'Orga estivale. Sur Paris 11, elle sera mise en place du lundi 27 juillet au vendredi 14 août, c'est à dire sur 3 semaines (soient 17 jours qui correspondent au seuil cible de la prime). Durant cette plénière, d'autres sujets ont été abordés en plus de l'ordre du jour, ce qui a permis à la CFDT de poser des jalons en pointant du doigt les diverses revendications déjà formulées dans notre tract précédent.

LE CONTEXTE :

C'est la crise ! La Poste prend des décisions drastiques et « recommande » de mettre en place des périodes de sécabilité. Afin de justifier cette décision, la Poste nous oppose que la raison de cette Organisation Précaire d'Eté (OPE) serait d'octroyer plus de congés aux agents durant cette période où le trafic est plus faible! Cependant nous n'avons pas pu connaître le gain de congés générés par cette organisation... Pour la CFDT, cette sécabilité imposée n'est pas le bon procédé dans la bonne marche d'un service. En effet, il nous semble, encore une fois, du fait notamment du découpage par SAR, qu'il eut été plus judicieux, à travers des discussions entre les agents concernés, de construire ensemble, suivant la volonté de ces derniers. Enfin, pour la CFDT, le critère de la prime 2009 contraint quasiment les agents à « accepter » l'extension de la sécabilité tout en les incitant à poser leurs congés sur ces périodes où le trafic est un peu moins fort. D'une pierre deux coups : La Poste évite ainsi le recours à la FTV (CDD) !

MISE EN PLACE DE L'OPE : Cette OPE n'impactera pas les services arrières, ni les manutentionnaires, cependant un CDD au moins, sera embauché pour les services arrières.

• PIETONNE

Durant les 3 semaines de l'OPE, la brigade « C » sera supprimée. Si les 4 facteurs d'un quartier sont présents, l'agent de la brigade « C » devra rouler sur un autre quartier. La CFDT revendique une compensation. Les repos de cycle ne varieront pas (sam.lun.mar.), mais pour la brigade « A » le repos du samedi se fera le 1^{er} août au lieu du 15 (férié), alors que pour la brigade « B » la Direction considère que leur samedi de repos de cycle est celui qui précède le début de la période (le 25 juillet). La CFDT a demandé un planning perso, M. Auclert directeur adjoint du centre a dit que ce planning était prévu et qu'il serait très rapidement donné aux agents concernés.

Enfin en dehors de cette OPE, Paris 11 embauchera environ 30 semaines de CDD entre juin et septembre (c'est très peu !)

• CONDUITE

Pour le service conduite, les chauffeurs ont construit leur OPE de façon beaucoup plus « démocratique ». En effet, ils ont choisi de remplacer le collègue de leur « trio » en congés. Cette organisation s'étendra sur toute la période dite estivale du 1^{er} juin au 30 septembre. Pour la plupart, le nombre de jours de sécabilité sera à 17 jours, cependant une équipe serait prête à aller jusqu'à 24 jours (seuil haut).

CE Q'EN PENSE LA CFDT : Les organisations syndicales n'ont pas été consultées sur l'extension des périodes de sécabilité et se trouvent, comme tous les agents concernés, mises au pied du mur par la décision nationale de La Poste. Cependant, la CFDT a fait le choix de se battre et de négocier localement au lieu d'être dans le déni et de laisser toute latitude à la Direction de construire seule l'organisation d'été. C'est donc en ce sens que la CFDT souhaite peser de tout son poids et de tout son savoir-faire afin d'améliorer, pour le moins, ce qui est prévu. Il nous paraît très important de cadrer la distribution pendant ces 3 semaines afin de limiter le nombre de recommandés et de déplacer la distribution des tempost sur les mercredi/jeudi/vendredi. Nous avons donc revendiqué un management au quotidien, au vu du trafic. M. Pauliac, chef d'établissement de Paris 11, n'a pas fermé la porte et a pris la décision de demander à la PIC de tout envoyer et décidera sur le site, au quotidien, vu le volume du trafic, à limiter le nombre de recommandés et à déplacer les tempost sur les mer/jeu/ven. et ce même si la Direction nous précise qu'il s'agit des 3 plus faibles semaines en 2008. Nous serons très attentifs à ce cadrage, car l'effort produit par les facteurs ne doit pas « dégrader » leur santé. De plus la CFDT a obtenu que les dépassements d'horaires soient compensés.

Lors de cette plénière, la CFDT a fait état à la Direction de revendications fortes sur l'OPE afin de bien encadrer cette période. Nous sommes conscients de l'effort qui sera produit par les facteurs et nous souhaitons un vrai regard, au quotidien sur le volume de distribution (recommandés compris). La CFDT a choisi de faire face et sera présente pour agir sur la qualité de l'emploi et sur les conditions de travail notamment durant ces 3 semaines. Enfin, la CFDT demandera une audience à la Direction de Paris 11, pour finaliser les discussions sur ces revendications mais également afin de négocier les différents sujets essentiels du centre que nous continuerons à porter.